

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2010 L'an deux mille dix et le jeudi 8 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Houria GOMEZ, Jeannine GUIGON, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER
Messieurs Jean-Paul NEUF-MARS, André OEIL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE

Absente : Madame Laurence CLOT

Pouvoir a été donné par Madame Laurence COSTA à Madame Houria GOMEZ

Pouvoir a été donné par Monsieur Michel DONOLATO à Monsieur Jean-Paul NEUF-MARS

Pouvoir a été donné par Madame Nicole VESSIERES à Monsieur André OEIL

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 mai 2010 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de la commune de La Coucourde avec le parc d'activités de Mirgalland

Monsieur le Maire expose que :

La Communauté d'agglomération Montélimar-Sésame envisage la création d'un parc d'activités à caractère artisanal et commercial au lieu-dit Mirgalland sur la commune de La Coucourde.

Les terrains d'assiette du projet classés au POS opposable en zone UJ et US n'ayant pas été entièrement acquis à l'amiable par Montélimar-Sésame, cette dernière a sollicité de Monsieur le Préfet de la Drôme la mise en oeuvre de la procédure de déclaration d'utilité publique.

Le dit projet d'aménagement n'étant pas compatible avec les dispositions du règlement de la zone UJ au POS actuel, l'enquête publique a porté à la fois sur la déclaration d'utilité publique et la mise en compatibilité du POS de La Coucourde. L'enquête publique s'est déroulée entre le 2 avril et le 3 mai 2010 inclus.

Ledit projet d'aménagement communautaire ne peut être déclaré d'utilité publique qu'après avis du Conseil Municipal sur la mise en compatibilité du POS.

Après en avoir délibéré, vu :

Le procès-verbal de la réunion de l'examen conjoint en date du 7 janvier 2010 au titre de la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de la commune de La Coucourde,

L'avis favorable avec recommandations du 8 mai 2010 rendu par Monsieur le Commissaire Enquêteur sur ledit projet,

Le code de l'Urbanisme, notamment dans son article L 123-16 b,

le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle résulte de l'enquête publique susvisée pour permettre la création du parc d'activités au lieu-dit Mirgalland sur le territoire de la commune.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois, mention en sera insérée dans un journal du département.

La présente délibération sera également publiée au recueil des actes administratifs de la Mairie.

La présente délibération deviendra exécutoire :

Dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet,

Après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

Nomination d'un élu référent " Lutte contre l'ambroisie "

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ambroisie tend à devenir un problème majeur de santé publique dans le département de la Drôme.

Sensible à ce fléau, et afin d'enrayer la prolifération de cette plante nuisible, le Comité départemental de lutte contre l'ambroisie requiert l'aide des collectivités territoriales.

A cet effet, il y a lieu de nommer un élu référent de la commune concernant la lutte contre l'ambroisie.

Après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Jean-Paul NEUF-MARS comme élu référent concernant la lutte contre l'ambroisie.

QUESTIONS DIVERSES

Les Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs délégations :

1)Travaux extérieurs :

- Les travaux de création d'un parking réalisés par l'entreprise SORODI entre l'école maternelle et l'école primaire au quartier Fondchaud ont débuté. Coût: 29990 HT.
- Suite à un problème d'infiltration d'eau, l'étanchéité de la toiture de l'ancienne salle des fêtes sera vérifiée par l'entreprise RANC selon un procédé fumigène. Coût : 874 TTC.
- Sésame-Montélimar sera avisé de la détérioration du regard de tout-à-l'égout situé sur le CD 74.

2)Sécurité :

- relevé du cinémomètre : 147 véhicules par jour sur la route du cimetière dont 60 % roulent à une vitesse supérieure à 50 km/h; 150 véhicules par jour dans l'ancienne RN7 dont 57% roulent à une vitesse inférieure à 50 km/h.
- Passage de la Commission de Sécurité pour la conformité et la sécurité au camping de Derbières.

3)Montélimar-Sésame : Environnement & Développement durable

- Une 4ème déchetterie intercommunale va voir le jour au nord du territoire de Montélimar-Sésame sur la commune des Tournettes. Ouverture prévue en 2012.
- A partir du 1er janvier 2011, proposition de nouveaux horaires des déchetteries intercommunales :
Fermeture : les lundi, mardi, mercredi matin.
Ouverture : mercredi après-midi, jeudi et vendredi toute la journée, dimanche matin pour 2 déchetteries.
- A partir de janvier 2011, nouveau prestataire pour la collecte des ordures ménagères.
- Visite organisée par le SYPP au centre de recyclage de Roussas.

4)Bibliothèque Municipale :

- Le 12 juin : présentation et dédicace du roman " Le secret de la tour de Leyne " par son auteur, le coucourdois, Monsieur Pierre Janton,
- Prochaines manifestations à la bibliothèque :
le 12 novembre : une soirée jeux
le 26 novembre : une lecture-apéro, proposée par la Médiathèque de Montélimar dans le cadre du contrat de Développement Rhône Alpes et à l'occasion de l'année de la Russie en France. Pour faire découvrir ou redécouvrir la littérature russe, un comédien de la Valentine Compagnie viendra faire une lecture des " Nouvelles de Nabokov ".

5)Enseignement :

- Le 18 juin : exercice incendie dans les 3 écoles de La Coucourde en présence d'élus sur l'ensemble des sites.
- Le 25 juin : remise des calculettes offertes par la Municipalité aux 5 élèves de CM2 qui feront leur prochaine rentrée scolaire au collège.
- Le 28 juin : dernier Conseil d'école de cette année scolaire.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2010/2011 sont : 111 élèves.

Pour l'équipe pédagogique : départ de Madame Valentine SERRE qui complétait le 1/2 poste de Madame Coralie CHAMONTIN et la décharge de direction de Madame Mélanie GIRAUD. Elle sera remplacée par Madame Laurence DUBESSY.

Madame Karine VINCENT sera à 75 %. Madame Carole CLAUSS effectuera les 25 % restant.

Madame Mélanie GIRAUD sera en congé de maternité tout le premier trimestre, son remplaçant sera connu à la rentrée.

Madame Sabine CASE assurera la direction.

Un stage de remise à niveau en français et mathématiques est proposé par le Ministère de l'Education Nationale pour les élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances d'été, sur proposition des enseignants et après accord des parents. Monsieur LESEIGNEUR est volontaire du 23 au 27 août pour effectuer ce stage gratuit pour les enfants qui le suivent, tous les matins de 9 h à midi y compris le mercredi dans la classe de Derbières avec un groupe de 5 élèves. Pas de transport et de service de restauration pendant cette période

- Tous les travaux et remplacement de matériel demandés par les enseignants au cours de cette année scolaire ont été effectués : remplacement des jeux à ressort à la maternelle, remplacement du photocopieur pour la classe des CM à l'école de Derbières par une imprimante multifonctions, remplacement du siège pour le poste

de direction.

- Les travaux à effectuer pendant les vacances d'été par les Services techniques :

Peinture du toboggan à la maternelle

Réparation des bacs à sable et changement du sable à la maternelle et à Fondchaud

Vérification et changement si nécessaire des verrous des toilettes à Fondchaud

Peinture du banc des maîtresses, traçage des jeux de marelle et bandes blanches dans la cour de Fondchaud

Soudure de l'échelle de secours à Derbières.

Réaménagement des classes (bureaux et sièges).

6) Festivités & Sports :

- Les travaux pour la réfection du terrain de football ont commencé.

- Le 2 juillet : 1ère manifestation des festivités 2010.

- Le 11 juillet : match de finale de la Coupe du Monde de Foot sur écran géant à la salle d'animation rurale " Pierre BONNET ".

- Le 14 juillet : course pédestre " La Coucourdoise ".

- le 17 juillet : challenge de la municipalité à 15 h 30 à Derbières.

- le 18 juillet : à 21 h, concert de musique cubaine dans le cadre du festival de Montélimar Sésame.

- Le 25 juillet : repas coucourdois. Pour les inscriptions, la date-butoir est repoussée au 18 juillet.

7) Urbanisme (depuis le 7 mai 2010) :

- Permis de construire : 1 déposé

- Déclarations préalables : 10 déposées & 7 acceptées

INFORMATIONS

Monsieur Yves CHAVE a démissionné du Conseil Municipal en mai dernier, pour des raisons d'ordre professionnel (départ de la région).

Le SDED a fait parvenir son rapport d'activités pour l'année 2009. Le Maire l'a présenté et commenté au Conseil Municipal. Ce document est consultable en Mairie.

Le coût total des travaux de réparation occasionnés par les orages des mois d'août et septembre 2008 s'élève à 185.987,76 TTC. Le montant total des subventions de l'Etat, Région, Conseil Général, Associations des Maires de France, perçues par la mairie est de 117.154,11 soit 63 % du coût total TTC des travaux.

L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma directeur d'assainissement a eu lieu du 20 avril au 21 mai 2010. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à ce projet, avec recommandations. Ce rapport est consultable à la Mairie. Les réunions de travail avec les personnes publiques associées sont terminées. Le dossier d'approbation sera livré à la commune pour le dernier trimestre 2010.

Le bulletin municipal (1er semestre 2010) a été distribué à tous les foyers coucourdois fin juin.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 8 juillet 2010

Le Maire

Jean-Luc ZANON